



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juillet, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 17 juillet 2025

Étaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise

Étaient excusés : JOUANNEAU Fanny (pouvoir à PHILIPPE Francine), SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Étaient absents : PINATEL François, VENERA Christophe,

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 6

VOTANTS : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 7

Délibération n° 2025/45 : Modification du budget principal 2025 – décision n°2

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le budget principal 2025. Il s'agit d'inscrire de nouveaux crédits en section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder aux inscriptions budgétaires ci-après :

Section de fonctionnement			
Recettes		Dépenses	
013 Remboursement sur rémunération de personnel	1 500,00	011 charges à caractère général	2 000,00
74 Dotation aux élus locaux	6 352,00	65 autres charges de gestion courante (subventions sportifs et budget refuge)	8 000,00
75 Revenu des immeubles -	2 148,00		
TOTAL	10 000,00		10 000,00

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date de publication :

25 JUIL. 2025

